

souffrir et obéir. Contraignez et faites contraindre tous ceux qu'il appartiendra, et qui pour ce seront à contraindre, nonobstant oppositions ou appellations, à tous nos justiciers, officiers et sujets que à vous en se faisant soit obéi.

« Donné à Blois, le 18 janvier 1523, le Xe du règne. »

1523. — Ce ne fut que l'année suivante, au mois de juin 1524, que Jean du Peyrat, lieutenant-général, ordonne l'entérinement de ces lettres patentes, menaçant de 1000 livres d'amende quiconque enfreindrait la défense.

En envoyant les lettres patentes des servitudes militaires, François I^{er} en avait envoyé d'autres par lesquelles il enjoit aux conseillers de contraindre les habitants au paiement des droits imposés pour la construction des murs et clôture de la ville.

Le travail n'était pas encore achevé, lors de la bataille où le roi chevalier écrivait *que tout était perdu fors l'honneur*; mais sa mère, régente du royaume, s'empessa de donner à Lyon, le 25 avril 1525, des lettres patentes portant « pouvoir aux dits conseillers de lever quatre deniers sur toute personne de la ville et possédant biens dans ladite ville. »

Malgré ces sacrifices énormes, les travaux ne marchaient pas encore au gré des habitants, car, dix ans plus tard, nous voyons les conseillers eux-mêmes portant au lieutenant-général de la sénéchaussée de Lyon, des remontrances sur la nécessité de travailler à la clôture, fortifications, réparations des murs, boulevards et bastions de la ville, et même du pont du Rhône.

Après sa captivité, François I^{er}, en 1535, fait octroyer aux habitants une somme de 7250 livres « provenant des octrois à eux accordés pour les fortifications. »

Dans le courant de cette année, les habitants se firent délivrer par Jean du Peyrat, général à la sénéchaussée de Lyon, un acte en forme, comprenant tous les travaux de fortifications faits depuis plusieurs années et ainsi conçu : « Il est besoin de connaître attestation, certification par devant nous, et que quinze ans sont passés, et davantage, lesdits conseillers ont fait besogner continuellement,